

Paris, le 10 juin 2020

A l'attention de :
Nos stagiaires,
nos partenaires-entreprises et institutionnels
financeurs

PROTCOLE SANITAIRE

Dans le cadre de notre reprise d'activité et l'accueil du public, nous vous détaillons dans ce document, les modalités mises en place au sein de FORMAMOD pour vous accueillir en toute sécurité dans le cadre de la protection contre le COVID-19.

- **Selon les recommandations des organismes officiels :**

- Différenciation des flux d'entrée et de sortie
- Sens de circulation dans les couloirs
- Respect de la distanciation sociale d'un mètre

- **Nos mesures :**

Accueil :

- Horaires différenciés selon les cours. (**Vous recevrez un mail vous confirmant vos horaires de début et fin de cours spécifiques**)
- Utilisation exclusive des escaliers pour accéder à vos salles de cours (sauf personnes à mobilité réduite)
- Filtrage à l'entrée : **le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement.**
- Une prise de température frontale sera effectuée par un représentant de l'administration en cas de doute sur la fièvre d'un stagiaire.

Salles de formation :

- Capacité des salles adaptée aux mesures préconisées pour l'accueil des stagiaires : une table individuelle par personne, espacée les unes des autres selon les distanciations requises
- Aération des salles trois fois par jour
- Le système de renouvellement d'air fonctionne en tout air neuf et non en recyclage afin d'éviter une éventuelle propagation dans les circuits
- Marquage au sol des emplacements des tables afin de respecter l'aménagement selon les règles édictées de distanciation sociale applicable dans les salles de formation.
- Deux fois par jour : les locaux et le matériel sont intégralement nettoyés et désinfectés : parties communes, sanitaires et toutes les surfaces de contact (poignées de portes, interrupteurs, ...).
- Salles ouvertes pour permettre au formateur et aux stagiaires de s'installer immédiatement et éviter les regroupements de personnes
- Désinfection de l'air et des surfaces avec le désinfectant ERAZER bactéricide, fongicide, virucide et sporicide (Efficacité couverte sur le Coronavirus *fiche technique en annexe*).
- Des distributeurs de gel hydro alcoolique pour la désinfection des mains installés sur les 2 étages.

Pauses/Cafétéria :

- Les pauses et repas seront étalés afin de limiter le nombre de personnes dans l'espace cafétéria et une tolérance afin de rester dans votre classe à ces moments est instaurée.
- Les stagiaires peuvent prévoir leur propre bouteille d'eau ou des thermos de boisson chaude marqués à leur nom personnel.

Toilettes :

- Des distributeurs d'essuie main en papier sont à disposition.
- 8 points d'eau avec du savon moussant sur les 2 étages
- Poubelles dédiées aux masques, mouchoirs en papier et gants jetables à l'accueil des 2 étages.

TOUTES CES MESURES CONSTITUENT UN ENSEMBLE QUI VA BIEN AU DELA DU POINT DE VUE DE LA PROTECTION DES NORMES EDICTEES A NOTRE CONNAISSANCE A CE JOUR.

L'ADHESION DE TOUS AUX GESTES SANITAIRES DE BARRIERES EST PLUS IMPORTANT QUE JAMAIS.

NOUS METTONS TOUT EN ŒUVRE POUR VOUS ASSURER LE MEILLEUR SERVICE ET SOMMES PRETS A VOUS ACCUEILLIR POUR LA REPRISE DE VOS FORMATIONS EN PRESENTIEL.

David POLAK
Président



Annexe :



ERAZER est un désinfectant à effet synergique. Sa formule est à base de **chlorure de didécylidiméthylammonium, un ammonium quaternaire de dernière génération** avec un effet détergent puissant et un grand pouvoir tensioactif qui permet au **glutaraldéhyde**, le désinfectant virucide le plus efficace, de pénétrer tous les micro-organismes même ceux couverts de saleté, de déchets organiques ou de dépôts gras. Sa combinaison d'ammonium quaternaire, d'un glutaraldéhyde et tensioactif puissant le rend très efficace contre les virus encapsulés comme le **CORONAVIRUS**.



IL EST AUTORISÉ COMME :

TP 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux)

TP 3 : Hygiène vétérinaire

TP 4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

ERAZER est un désinfectant à large spectre qui élimine tout type de microorganismes : **bactéries à Gram positif, Gram négatif, virus, spores et champignons**. Sa formule a un **effet synergique** qui permet, une fois appliqué, de désinfecter.

ERAZER est utilisé dans l'**industrie alimentaire, pour les bâtiments, les moyens de transport** (à l'exception des avions), **les établissements de soins, les écoles et les entrepôts** pour la désinfection des volumes, sols, des murs, des surfaces de travail, des surfaces de contact, des matériaux, des équipements et des outils.

ERAZER est également utilisé pour une désinfection complète, efficace et de longue durée dans les **installations d'élevage**. Il est recommandé de désinfecter les sols, les murs, les contenants, les boxes, les équipements, les matériaux et les outils agricoles et d'élevage.

UTILISATIONS AUTORISÉES :

Il est fortement recommandé de nettoyer la surface avant d'appliquer le produit pour renforcer son efficacité. **ERAZER** doit être dissous dans l'eau et peut être appliqué par **immersion (pédiluves), pulvérisation, nébulisation, thermo-nébulisation**. Le produit doit être appliqué directement sur la surface à traiter.